Trente-deuxième année, N° 126. Le numéro 10 centimes Mercredi 29 mai 1935.

# Nouvelliste valaisan

## Journal quotidien

St-Maurice Téléphone 2.08

PRIX DES ANNONCES :

| | 8 cts le mm. |
|---|---|
| Valais et de Bex à Villeneuve | |
| Suisse | 10 » » |
| Etranger | 14 » » |
| Réclames | 28 » » |
| Mortuaires | 16 » » |

Annonces reçues par PUBLICITAS S. A., Sion, Montreux, Lausanne et succursales, ainsi qu'au Bureau du Nouvelliste, St-Maurice. Téléph. 2.08 Compte de chèques post. IIc 274

PRIX DES ABONNEMENTS :

| SUISSE | Un an | 6 mois | 3 mois |
|---|---|---|---|
| Sans Bulletin | 12.— | 7.— | 4.— |
| Avec Bulletin | 16.— | 9.— | 5.— |

Compte de chèques postaux IIc 274

| ETRANGER | Un an | 6 mois | 3 mois |
|---|---|---|---|
| Par 2 num. | 20.— | 10.50 | 5.75 |

Avec Bulletin officiel, tarif spécial

# Liberté et licence

Sur une très aimable invitation, nous avons assisté lundi soir, à Lavey, à la conférence sur l'initiative de crise que donnait M. le conseiller d'Etat et aux Etats Bosset.

On peut raisonner à perte de vue sur ce sujet qui est aussi vaste que l'économie elle-même d'un pays.

Sans éclat de voix, sans phraséologie inutile, mais avec des chiffres et des arguments judicieusement choisis, le distingué magistrat vaudois a su ramener le problème à des points précis et irréfutables.

Aussi sa conclusion très serrée et très prenante en faveur du rejet de l'initiative a-t-elle été fort applaudie par une salle débordante d'auditeurs et, nous ne craignons pas de l'affirmer, conquise.

M. le conseiller d'Etat Bosset, poussé par son patriotisme, a interrompu sa cure des Bains de Lavey pour apporter, lui aussi, sa pierre au contrefort de nos institutions démocratiques. C'est du mérite.

Nous voulons aborder un autre côté du problème, qui a été effleuré par M. Pasche, syndic de Lavey, dans son toast de remerciements au conférencier.

C'est celui de l'empoisonnement du peuple par une propagande subversive qui ne connaît plus de rivage.

Le syndic de Lavey a exprimé la reconnaissance de ses administrés au Conseil d'Etat vaudois pour l'interdiction des conférences d'Humbert-Droz et a engagé l'autorité exécutive à persévérer dans cette voie, l'assurant de toute la sympathie et de l'appui d'un peuple qui entend rester sain moralement et physiquement.

Il est certain que les gouvernements cantonaux, si le Pouvoir central renâcle, devront revenir, coûte que coûte, à cette notion administrative de sagesse.

Le colportage des poisons est interdit. Celui qui atteint le cœur, le cerveau et l'âme est autorisé. S'il existe un seul citoyen qui puisse justifier cette distinction et cet illogisme, nous lui payons les raisins en plein mois de mai.

On dirait que notre démocratie n'a pas encore assez souffert et n'a pas encore été assez attaquée pour se décider à refréner une propagande révolutionnaire qui cherche à éteindre une à une, toutes les étoiles du firmament et de l'idéal.

Nos frontières sont ouvertes à toutes sortes de prédicateurs, nous allions écrire prêcheurs.

De loin en loin, nous apprenons qu'une conférence Graber, Nicole, Humbert-Droz est interdite en Valais ou dans le canton de Vaud, mais, entre deux interdictions, des disciples peuvent faire impunément tout le mal possible.

Chez les Hébreux, la loi de Moïse avait prescrit qu'il y eût, dans la terre sainte, *six* villes de refuge. Cet asile n'était que pour les coupables qui avaient commis quelque transgression *par inadvertance.*

C'était un asile de miséricorde et non une faveur pour le crime.

Les ennemis du christianisme combattirent d'arrache-pied ce privilège qui pouvait avoir ses inconvénients, comme toute institution humaine, mais qui avait aussi ses avantages.

Or, aujourd'hui, sous prétexte de liberté de conscience, d'appréciation et d'association, les gouvernements modernes appliquent un droit d'asile presque illimité.

Par la plume et par la parole, des révolutionnaires peuvent préparer le chambardement et le renversement de nos institutions démocratiques sous l'œil ennuyé mais bénévole des autorités au Pouvoir.

L'initiative n'est pas sortie toute armée du casque de Jupiter et de la crise commune à tous les pays, comme on pourrait le croire.

Elle est la conclusion d'une laborieuse et habile préparation qui n'aurait jamais été tolérée en Russie soviétique où personne ne peut ouvrir la bouche s'il ne montre d'abord patte blanche.

Chez nous, tout passe sous le téméraire et sophistique prétexte de liberté.

Il devrait y avoir entre la Confédération et les gouvernements cantonaux une entente qui fixerait la limite entre la liberté et la licence.

Cette entente collective donnerait une autorité et une force de persuasion qui aideraient à parer graduellement aux inconvénients de ce droit qui, né d'une généreuse démocratie, aboutit aujourd'hui à des conséquences si dangereuses et si imprévues.

Le syndic de Lavey n'aurait peut-être pas poussé jusque là sa prévoyance politique. C'est cependant la conclusion logique de son toast.

Ch. Saint-Maurice.

## Les médecins chez le Pape

### *Une allocution de Pie XI contre les aberrations racistes de l'Allemagne*

(De notre correspondant particulier)

Rome, le 25 mai.

Ces jours-ci s'est tenu à Rome un congrès international de médecins d'hôpitaux. Le siège de ce congrès avait été bien choisi, car la Ville Eternelle se distingue depuis longtemps par le développement de ses organisations et de ses œuvres hospitalières. C'est en 1198 que le Pape Innocent III fonda, sur la rive du Tibre proche de Saint Pierre, l'hôpital du Saint Esprit où des milliers de malades sont encore soignés chaque année. Les Papes ouvrirent plus tard d'autres hôpitaux et notamment ceux de Saint Jean de Latran et de Saint Jacques via Ripetta et le régime fasciste a construit, lui aussi, ces dernières années des hôpitaux qui comptent parmi les plus considérables de l'Europe.

Les congressistes auraient donc pu trouver dans les questions relevant de la médecine et de l'organisation hospitalière un champ d'action suffisant mais des éléments venus d'Allemagne ont voulu les obliger à en sortir pour s'occuper de questions où les préoccupations politiques ont visiblement un rôle prépondérant. Il s'agissait de faire voter par le congrès des vœux en faveur de l'eugénique et de la stérilisation pratiquées dans le Reich hitlérien. Quelle victoire à remporter à Rome, à quelques pas du Vatican !

Ce beau calcul a été déjoué et le Pape lui-même a pu en prendre acte dans le discours qu'il a adressé aux membres du Congrès venus pour lui offrir leurs hommages.

Le Pape fit l'éloge de la mission charitable du médecin inspirée par l'idéal chrétien et loua les efforts accomplis dans ce même esprit au cours des travaux du congrès, mais il fit remarquer que l'on aurait pu s'abstenir d'y introduire des questions comme celles de l'eugénique et de la stérilisation que rien n'imposait dans une réunion où il s'agissait des hôpitaux.

D'autant plus que le Pape lui-même a parlé dans une encyclique de la stérilisation pour la condamner, plus au nom de l'humanité que de la religion et aussi au nom des plus fortes intelligences du monde et des autorités les plus qualifiées pour comprendre et traiter ce sujet. De plus, n'ont pas manqué, de la part du Saint Siège, des déclarations explicites sur l'eugénique et la façon de l'appliquer.

Dans cette question, en effet, ce n'est pas seulement la médecine et la chirurgie qui sont en jeu. Il y a d'autres voix à écouter : l'humanité, le bien commun, le devoir de n'enlever à personne, surtout par rapport au bien sacré de la famille, ni pour des raisons eugéniques, ni pour n'importe quelle autre raison, ce qui, pour chacun, est un droit naturel.

Quelqu'un avait dit au Congrès que la question n'était pas mûre et qu'il fallait la renvoyer à un plus grand congrès : il s'agirait ainsi d'un ajournement. Or, dans n'importe quel autre congrès la question serait absolument déplacée.

Quelqu'un avait dit aussi que d'ici à quelque temps toutes les nations suivraient et imiteraient ce que l'Allemagne avait fait. Le Saint Père tenait à déclarer à ce propos que tout en devant quelque chose à l'Allemagne et en ayant en Allemagne non seulement des relations d'ancien bibliothécaire, mais des amitiés véritables et très appréciées dans tous les domaines scientifiques, il devait exprimer sa conviction que si ces courants venaient malheureusement à être accueillis par les peuples, par les Etats, par les gouvernements, s'ils entraient dans la pratique de la vie, si, en un mot, ils étaient adoptés — ce qu'il avait peine à penser — alors son devoir lui suggérerait ce qu'il devait comme pasteur suprême, demander et faire.

En effet, on en arriverait à cette vision du monde (Weltanschauung) païenne, tant dans la vie individuelle que dans la vie sociale, qui ne tarderait pas à entraîner les conséquences extrêmes de désastres inexorables. On retournerait en plein paganisme. Le monde païen antique nous a offert, il est vrai, des monuments de littérature, de poésie, d'architecture et d'autres arts, mais il nous a offert aussi ce qui est rappelé par une parole grandiose de Saint Paul : un monde sans amour et sans pitié. C'est à cela, c'est à cette extrémité que l'on arriverait.

Ces paroles ont produit une impression très profonde sur les trois cents médecins présents qui représentaient là une trentaine de nations des deux mondes.

Guardia.

## L'INITIATIVE DE CRISE POUR LE VALAIS

La presse et les différents conférenciers qui se sont déjà occupés du vote du 2 juin, ont fait ressortir avec une évidence aveuglante, pour tout esprit non obturé par l'ignorance ou le parti pris, les conséquences désastreuses. qu'entraînerait, au point de vue politique et social, un vote affirmatif du peuple suisse.

Il est intéressant de voir, brièvement, quelles seraient ces conséquences sur notre économie valaisanne en particulier.

La population valaisanne se compose, comme chacun le sait, des habitants des vallées de montagnes et de ceux de la longue plaine du Rhône.

Les habitants des villages de montagne, grâce à un esprit d'économie extrême, aux gains réalisés par une partie de la jeunesse, dans les services d'hôtels et de famille et à la période de guerre et après-guerre qui a permis d'écouler à haut prix le bétail et les produits laitiers, se sont constitué une épargne assez appréciable. Cette épargne, bien chèrement gagnée, représente la partie importante des dépôts d'argent confiés aux Banques et aux Caisses d'Epargne du canton.

Maintenant que les sources de gains sont ralenties, pour ne pas dire taries, les petits revenus de ces économies permettent, seuls, à beaucoup de montagnards, d'acheter ce que leur terre ne produit pas et de payer le strict indispensable pour vivre.

Le campagnard de la plaine, vivant sur un sol fertile, dont la superficie a été augmentée plusieurs fois, par les grands travaux d'assainissement. effectués depuis quelques années, a dû faire de gros sacrifices, pour mieux cultiver sa terre et mettre en valeur celle qu'on lui a préparée.

Il a dû, en général, hypothéquer ses avoirs et il se libère graduellement par la production, chaque année augmentée, de son sol.

Une chose n'est pas douteuse. C'est que, à un budget fédéral qui a déjà toutes les peines du monde à ne pas être trop fortement déficitaire, la surcharge de dépenses qu'apporterait l'adoption de l'initiative de crise serait inévitablement fatale. On essaierait d'abord de s'en sortir par toutes sortes d'impôts nouveaux, mais, comme l'impôt excessif tue l'impôt, on aboutirait rapidement à la seule solution logique : la ruine du crédit et l'inflation.

L'homme ou l'Etat le plus riche qui vivent un temps prolongé, au delà de leurs moyens, finissent exactement la même chose.

L'inflation, c'est-à-dire la baisse du pouvoir d'achat de notre franc, pourrait-elle présenter, pour le campagnard valaisan, quelque côté intéressant ?

On le cherche en vain, tandis qu'il saute aux yeux ce que cette baisse aurait d'infailliblement ruineux.

Pour le campagnard porteur d'un carnet d'Epargne ou d'une petite économie, le problème ne se pose même pas. Il verrait, en un clin d'œil, fondre cette économie qui lui a coûté parfois des années de sueurs, et cela en un moment où il ne pourrait plus la reconstituer par de nouveaux gains.

Le paysan plus ou moins endetté se dit peut-être : l'inflation me permettra de rembourser ma dette en monnaie « plus facile ».

Si tout le problème tenait dans ces quelques mots, comme le lui laisse croire le démagogue ignorant ou malfaisant qui vient l'engager à voter oui, l'affaire serait simple. Mais elle n'est, hélas ! pas si simple, et il faut voir les choses telles qu'elles sont, et non pas à travers des mots creux.

Cet argent « plus facile », encore faudra-t-il le gagner pour le rembourser et comment le gagnera-t-on ?

La Suisse, qui produit pour deux à trois mois de vivres, est obligée de presque tout acheter à l'étranger. C'est un siècle de gains, réalisés par ses industries d'exportation et hôtelière qui lui permettent maintenant de nourrir sur son sol cultivable exigu, une population qui a à peu près doublé depuis 1850.

Que vienne à s'abaisser par l'inflation, le pouvoir d'achat du franc, et le lendemain déjà, la vie montera sur toute la ligne.

Le campagnard verra hausser le prix de ses vêtements, de son sulfate, de ses outils. Il verra hausser ses impôts et le taux de ses intérêts. L'expérience des pays qui ont subi l'inflation est, à ce sujet, concluante.

Verra-t-il, par contre monter le prix de ses produits ? Hélas non ! et c'est là que sa réflexion doit s'arrêter plus longuement, car cette hausse, seule, eût pu compenser les autres qu'il devra subir.

Notre production agricole est entièrement orientée vers le marché intérieur suisse. Nos acheteurs naturels, ce sont nos concitoyens citadins de Lausanne, Bâle, Zurich, etc. Ces citadins possèdent en très petit nombre, des immeubles bâtis ou agricoles. Leurs économies, donc leur pouvoir d'achat, ce sont des carnets d'épargne, des titres sur leur commune, leur canton, la Confédération.

Que ce pouvoir d'achat vienne à tomber d'un tiers ou de la moitié, par l'inflation, qu'en résultera-t-il ? Qu'ils ne pourront plus acheter autant de nos produits et qu'ils ne pourront plus les payer aussi cher. Et peut-être qu'ils n'en achèteront presque plus du tout, car nos produits sont des produits de luxe et que, quand on est devenu pauvre, on peut vivre sans vin, sans fraises, sans asperges et sans abricots.

Et alors, ne pouvant plus vendre, ou vendant moins et meilleur marché qu'auparavant, alors que tous les frais de culture et frais généraux auront augmenté, où prendra-t-on la « monnaie plus facile », pour rembourser sa dette ?

Et il va de soi que le produit du sol, se vendant moins et moins bien, entraînera la baisse de valeur de l'immeuble lui-même et qu'ainsi, pas même par la vente de la propriété elle-même, on ne trouvera la « monnaie facile » à laquelle on avait rêvé.

En réalité, au seul point de vue économique, l'adoption de cette initiative serait pour notre pays, collectivité et particuliers, un irrémédiable désastre.

On l'a dit et redit : le Valais a une économie toute neuve, à peu près celle d'un jeune domaine colonial. Le crédit de nos confédérés nous est indispensable pour mettre en valeur nos richesses naturelles. Après l'inflation, alors que tout marcherait moins bien chez nous, il faudrait payer nos emprunts extérieurs à un taux beaucoup plus élevé qu'avant.

Le paysan, pas plus que le citadin, ne doit écouter le mauvais berger qui vient à lui, vêtu de la peau de mouton, avec un remède qui n'est ni plus ni moins qu'une entreprise de démolition de tout notre système économique.

Sans doute, le paysan souffre. Mais toutes les classes de la société souffrent actuellement l'industriel et le commerçant comme le campagnard. Tout le monde est solidaire. Et ce n'est pas en débilitant et empoisonnant tout l'organisme qu'on hâtera sa guérison.

Les pouvoirs publics font ce qu'ils peuvent pour tous, mais leurs moyens ne sont pas illimités et leur sont surtout fournis par notre propre activité et notre propre énergie à chacun de nous. Il s'agit de réparer la profonde perturbation produite par la guerre et par les hérésies politiques et économiques que l'on a longtemps regardées comme des vérités absolues et qui s'avèrent, aujourd'hui, des idoles au pied d'argile. Cela ne peut pas se faire en un jour.

Au fond, à l'« élite », si l'on peut l'appeler ainsi, de ceux qui ont mûri, dans leurs cerveaux, cette initiative de crise, on peut croire que le salut économique de la Suisse, importe peu. On peut même croire tout le contraire.

Le tort incalculable que la seule perspective d'un vote affirmatif a déjà fait au pays ne les arrête pas dans leur zèle, comme si ce mal est bien celui qu'ils comptaient réaliser. Des centaines de millions ont déjà quitté la Suisse, en trois mois, affaiblissant nos moyens de résistance à la crise, renchérissant considérablement le loyer de l'argent, semant partout l'inquiétude et l'insécurité. Quand le but sera atteint, soit la conquête politique, grâce au désarroi économique, le paysan peut-il croire, qu'il sera plus heureux qu'avant ?

On quémande son vote, avec des paroles de miel et de mensongères promesses, mais la dictature de classe qui remplacera le régime actuel, ne sera pas la sienne. A Berne, comme à Moscou, il y aura les camarades élégants et bien nourris pendant que l'ensemble du peuple suisse, qui avait, après tout, une situation enviable en Europe, même maintenant, et qui peut se sauver si lui et ses dirigeants le veulent, gémira dans une misère à laquelle il n'aurait même jamais osé penser. Car la Suisse, privée du pouvoir d'achat gagné par l'économie du passé, deviendrait, vu l'exiguïté de son sol, et la pauvreté de son sous-sol, un des plus misérables pays du monde.

Il faut donc espérer que maintenant, où grâce au mal déjà fait, chaque citoyen capable de réflexion peut mesurer la profondeur de l'abîme où nous tomberions, le bon sens, le vieux bon sens du peuple suisse et valaisan, fera faire machine arrière, à ceux qui auraient pu, au premier abord, considérer avec quelque sympathie la perfide machine de mort qu'on leur avait présentée.

TABAC
VIRGINIE 50 ou 100 gr.
Brisures „Amerikaner“ 150 gr. à 70 cts.
1828-1935 CIVETTE-FLEISCHBEIN

La vie est pénible pour notre génération ; elle ne le sera, peut-être, pas moins, pour celle qui suivra, mais toute vie vaut mieux que le suicide.

Nous avons toute confiance que le 2 juin, le peuple valaisan sain marchera, compact, derrière les magistrats de bon sens. de ses deux partis historiques, qui lui recommandent, pour le salut du pays et de chacun, en particulier, d'aller voter

**NON !**

A. T.

# LES ÉVÉNEMENTS

## Les socialistes dupes des communistes

Le résultat du premier tour pour l'élection des conseillers généraux des communes suburbaines de la Seine (pour Paris même les conseillers municipaux sont en même temps conseillers généraux), a valu, comme pour les élections municipales, un succès marqué aux communistes, puisque ceux-ci ont eu 15 élus (sur 27 résultats définitifs), et ont gagné 8 sièges. 23 sièges seront attribués dimanche prochain par le scrutin de ballottage.

Les vaincus sont les socialistes. C'est naturel. L'alliance entre les deux fractions de l'Internationale devait tourner à l'avantage de la plus corsée. Un parti qui se réclame du mécontentement, qui table sur les difficultés de la vie, est le gagnant dans les heures sombres. Les socialistes se consolent à la pensée que les partis modérés n'ont pas été plus heureux qu'eux-mêmes.

Ce qui est victorieux, c'est le mouvement négatif et impulsif des gens qui ont assez de ce qui est, qui se figurent naïvement que rien ne sera pire, et qui raisonnent comme le pauvre diable tirant sur un passant pour appeler l'attention sur le tort qu'il a subi ou qu'il estime avoir subi.

Ce qui est grave, c'est cet état d'esprit découragé et insurrectionnel qui se répand partout et qui se traduit, suivant les tempéraments, par un appel à la force de droite ou à la force de gauche, mais toujours par un appel à la force. Le seul sentiment commun qu'on puisse discerner aujourd'hui dans les aspirations confuses de la masse, c'est le dégoût du verbiage et le besoin d'action. On ne sait pas bien ce qu'on veut, et ce n'est nullement le communisme qui attire les foules, mais on ne veut pas voir se perpétuer le régime de pétaudière, de gabegie, de scandales, de marasme politique, économique et social dont on rend responsable le parlementarisme.

Le plus obtus des électeurs sait fort bien qu'il ne s'agit pas de sauver les libertés publiques et privées en nommant des communistes. Les communistes ne trompent pas leur monde ; ils ne trompent que ceux qui veulent l'être. La dictature du prolétariat ne diffère d'une autre dictature que par un plus intégral dédain de la vie et de la dignité humaines. C'est une solution désespérée, et beaucoup de ceux qui paraissent voter pour elle espèrent au fond qu'elle ne viendra pas. Ils comptent que la peur qu'on en a fera adopter les mesures de salut public dont la veulerie et la lâcheté des gouvernements comme des parlements ne se décident pas à reconnaître l'immédiate nécessité.

Que ce raisonnement soit absurde et désastreux, c'est bien évident. Mais il existe, il agit, et il étendra ses ravages si l'on n'y oppose que des phrases même éloquentes.

# NOUVELLES ÉTRANGÈRES

## Les drames de la folie

Lundi matin, à Tolomaz (Haute-Savoie) un nommé Joseph-Emile Perrollaz, âgé de 48 ans, qui depuis quelques mois donnait des signes d'humeur étrange, a étranglé sa femme âgée de 38 ans. La malheureuse avait fait appeler le médecin pour examiner son mari et peu après le départ du docteur le drame se déroula.

Une enfant d'un premier lit, Thérèse, âgée de 13 ans, se sauva chez des voisins en emportant son frère consanguin, un bébé de deux ans.

Tard dans l'après-midi, les voisins inquiets se rendirent au domicile des Perrollaz et virent le cadavre que le meurtrier avait porté dans une chambre retirée. La police de Thonon fut mandée et Perrollaz fut interrogé par un gendarme qu'il tenta plusieurs fois d'étrangler.

Il a été transféré aujourd'hui de Thonon à Annemasse où il sera soumis à un examen médical.

* * *

Un terrible drame de la folie s'est déroulé dans le village de Velcanci, près de Zagreb (Yougoslavie).

Rendu fou furieux à la suite d'une discussion avec l'un de ses voisins, un paysan, nommé Rejitch, s'arma d'une hache et abattit ce dernier. Rentré chez lui, sa fureur se tourna contre ses trois enfants. La femme de Rejitch, alertée par les cris de ses enfants, voulut se porter à leur secours, mais il était déjà trop tard. Rejitch se précipita sur la femme et lui porta plusieurs coups de hache. Bien que sérieusement atteinte, elle eut la force de s'enfuir, et échappa ainsi au meurtrier qui, s'enfermant dans la cuisine, se suicida d'un coup de couteau.

### Une auto dans une rivière : 3 noyés

Hier après-midi, aux abords de Compiègne, une auto conduite par M. Mogliano, sujet italien, entrepreneur en halage de bateaux, est tombée dans l'Aisne à la suite d'un malheureux coup de frein.

Malgré les prompts secours, les trois personnes qui se trouvaient dans la voiture : M. Mogliano, sa fille Antoinette, âgée de 9 ans, et une parente, Mme veuve Barret, 56 ans, se sont noyées. Les corps ne purent être retirés de l'Aisne qu'après de longues recherches.

## Un secrétaire de police complice d'un crime

On vient de découvrir à Grenoble (France) que le secrétaire d'un commissariat de police qui, il y a trois ans, avait fait une brillante entrée dans l'administration avait participé à un crime.

Le chef de la sûreté de Grenoble avait récemment chargé deux de ses inspecteurs d'enquêter au sujet de trois individus qu'on soupçonnait d'être les auteurs de nombreux vols de bicyclettes. Hier matin, les deux policiers parvenaient à arrêter ces trois individus, qu'ils conduisirent au commissariat de la sûreté.

Les malfaiteurs ne firent aucune difficulté pour reconnaître leurs méfaits. Mais soudain un coup de théâtre se produisit. L'un des individus, Aimé Goudin, s'adressa au chef de la sûreté et lui dit : « Je voudrais vous faire une déclaration. Il y a trois ans, j'ai participé à un crime. Il s'agit de l'agression dont fut victime M. Dupuis, à Reymure-de-Vis. Vous connaissez un de mes complices. C'est Eugène Guichard, secrétaire de police du 1er arrondissement. »

Cette déclaration frappa de stupeur les policiers présents. Le commissaire central fut avisé et, dans la soirée, le Parquet de Grenoble tenait une grande conférence. A 22 heures, M. Rey, juge d'instruction et M. Goubert, substitut du procureur de la République, entraient au Commissariat de la sûreté, où arrivait bientôt Eugène Guichard, flanqué de ses collègues. Il fut aussitôt mis au courant de la grave inculpation dont il était l'objet. Il ne chercha pas à se défendre. Baissant la tête, il avoua son méfait. Puis il indiqua aussitôt le nom de trois de ses complices, qui furent arrêtés peu après.

On connaissait donc tous les membres de la bande qui, le 10 juin 1931, ligota M. Dupuis, le bâillonna et le dévalisa après avoir cherché à l'assommer. A n'en pas douter, Guichard était le chef de la bande.

Cette affaire, qui réserve sans doute des surprises, provoque une grosse émotion à Grenoble.

L'enquête a établi qu'outre sa participation à l'agression dont a été victime M. Dupuis, Eugène Guichard, a participé à de nombreux vols de bicyclettes, aujourd'hui prescrits. Il est également suspecté d'avoir été l'instigateur d'une agression commise fin décembre à Grenoble sur une octogénaire, Mme Charvey, à laquelle deux individus, arrêtés depuis et condamnés, avaient dérobé en plein jour une somme de 600 francs. Quand Mme Charvey était venue porter plainte au commissariat où Guichard était secrétaire, celui-ci l'avait reçue avec insolence et éconduite.

Le frère du secrétaire, Robert Guichard qui a participé également à l'agression, a été arrêté à Monetier-les-Pins (Hautes-Alpes), où il faisait son service dans les chasseurs alpins.

Les frères Guichard, ainsi que leurs deux complices, seront traduits devant la Cour d'assises de l'Isère.

### Un millionnaire meurt de froid

Etre multimillionnaire et mourir de froid paraît chose vraiment paradoxale.

Ce fut pourtant le cas d'un richissime Polonais, Stanislas Lisko, directeur et propriétaire de plusieurs mines d'or dans le nord du Canada où il habite et où il était connu sous le nom de « roi de l'or ».

Parti récemment en avion avec deux personnes à la découverte de terrains aurifères qui lui avaient été signalés, l'appareil dut atterrir à la suite d'une tempête. Stanislas Lisko et ses compagnons dressèrent alors une tente de campagne. Voulant aller lui-même demander du secours le millionnaire s'efforça de gagner un village qu'il croyait voisin. Ne le voyant pas revenir, ses compagnons partirent à sa recherche. Ils le retrouvèrent mort de froid. On suppose que, fatigué, il dut s'arrêter et qu'alors le froid le terrassa.

## Bagarre au village

Au cours d'une bagarre dans le village de Cucova, en Moldavie (Roumanie) deux personnes ont été tuées et huit autres, dont un gendarme, grièvement blessées.

Un communiqué du ministère de l'intérieur précise que la gendarmerie avait dû intervenir pour délivrer deux paysans qui étaient retenus contre leur gré dans un local où s'étaient réunis 80 adeptes d'une secte religieuse.

# NOUVELLES SUISSES

## L'affaire Jacob

La réponse de l'Allemagne au projet suisse de compromis d'arbitrage sur l'affaire Jacob est arrivée à Berne.

Une conférence s'est réunie hier après-midi au Département politique pour l'examiner. MM. Motta, de Stoutz, chef de la division des affaires étrangères, Ludwig, conseiller d'Etat à Bâle et le professeur Burckhardt y assistaient.

La plupart des amendements proposés par le gouvernement allemand ont pu être approuvés. Toutefois, sur certains points, la Suisse devra présenter des contre-propositions. Il ne s'agit d'ailleurs que de points de détail et tout fait prévoir que les négociations se poursuivront dans le meilleur esprit et qu'elles mèneront très prochainement au but.

# NOUVELLES LOCALES

## La sucrerie en pays romand

Le Comité de la Plaine du Rhône en faveur d'une fabrique de sucre a fait parvenir au Département fédéral des Finances la lettre ci-jointe :

Monsieur le conseiller fédéral Meyer
Chef du Département fédéral
des Finances et des Douanes,
Berne.

Monsieur le conseiller fédéral,
Chef du Département,

La presse suisse et romande en particulier, a publié la lettre que vous avez adressée en date du 29 avril au Conseil d'Etat du canton de Vaud au nom du Département fédéral des Finances et des Douanes.

Le comité de patronage créé en faveur de la réalisation d'une sucrerie en Pays Romand et le comité du syndicat des planteurs de betteraves à sucre de la plaine du Rhône réunis ce jour, ont pris connaissance avec intérêt, mais non sans quelque appréhension, du point de vue de votre Département. Vous paraissez, Monsieur le conseiller fédéral, nouvelles études réservées, souscrire à l'agrandissement des installations de la fabrique d'Aarberg afin de lui permettre de travailler toute la production du pays.

Les agriculteurs vaudois et valaisans de la plaine du Rhône, vivement intéressés à cette culture, la seule possible dans les vastes terrains assainis, craignent, avec raison à notre avis, que l'agrandissement des installations de la fabrique d'Aarberg ne favorise par trop les cultivateurs du Seeland et de la Suisse allemande, au détriment des agriculteurs vaudois et valaisans, éloignés de plus de 100 km. de cette usine.

La plaine du Rhône, à elle seule, peut assurer un contingent important de betteraves sucrières, lequel, réuni aux fournitures de la plaine de l'Orbe et de la région de la Broye peut assurer l'existence d'une nouvelle fabrique.

En effet, si à la production de la Suisse romande, nous ajoutons encore les possibilités d'augmentation de cette culture dans le Seeland où elle est actuellement contingentée, c'est au moins 12,000 wagons de betteraves sucrières qui seraient mis à disposition de la fabrique d'Aarberg. En conséquence, les installations de cette usine devraient être doublées pour donner satisfaction aux agriculteurs désireux de trouver une nouvelle ressource indispensable par cette culture sans préjudice des énormes frais de transport de la matière première jusqu'à destination.

La situation des agriculteurs de la plaine du Rhône empirant de jour en jour par suite du contingentement de la production laitière, de la mévente des porcs, des légumes et des pommes de terre et par la hausse du taux de l'intérêt, nous vous serions infiniment reconnaissants, Monsieur le conseiller fédéral, de bien vouloir faire hâter l'étude de cette question afin que cet automne déjà, les terrains puissent être préparés pour cette culture, permettant à nos agriculteurs de participer à la campagne de 1936.

Nous reconnaissons qu'une nouvelle usine ne pourrait être viable que si la prise en charge de la production est assurée au prix de revient, sur les bases exposées par nos délégués à M. le Directeur général des Douanes, lors de la conférence qui eut lieu à Berne le vendredi 15 mars 1935.

Nous faisons entière confiance au Conseil fédéral dans le très vif espoir qu'une solution satisfaisante soit apportée à bref délai à ce problème complexe, mais intéressant plusieurs milliers d'agriculteurs de notre pays.

C'est dans cette attente que nous avons l'honneur de vous présenter, Monsieur le conseiller fédéral, chef du Département, l'assurance de notre considération la plus distinguée.

Au nom du Comité de patronage de la plaine du Rhône en faveur de la création d'une fabrique de sucre : Le Président, Schwar; le Secrétaire, Marius Lampert. — Au nom du Syndicat des Planteurs de betteraves de la plaine du Rhône : Le Vice-président, Louis Chabloz ; le Secrétaire, Marcel Ménétrey.

## La fin du Festival de St-Gingolph

On nous écrit :

Lundi fut la dernière journée de liesse et de satisfaction d'une joyeuse population heureuse d'un si éclatant succès.

A 14 heures, la vaillante fanfare « Les Enfants des deux Républiques », organisatrice de cette manifestation franco-suisse, se rendit sur le quai Français où pendant 30 minutes elle donna un concert fort brillamment exécuté. Puis un immense cortège se forma, comprenant toute la population valide des deux villages, qui accompagna à la gare la musique militaire du 27me Bataillon de Chasseurs alpins. Lorsque s'ébranla le train de 15 heures, qui devait ramener les soldats dans leur garnison, à Annecy, les cuivres des « Enfants des deux Républiques » retentirent plus fort que jamais et une ovation formidable d'un millier de spectateurs salua le départ des petits chasseurs qui furent le clou du Festival, pendant ces jours de fête, et les ambassadeurs de la France auprès de la population suisse. Il faut dire en passant que les 50 demoiselles d'honneur qui furent les mascottes des 25 sociétés de musique précédaient, en se rendant à la gare, les autorités franco-suisses, les membres des comités, la musique des chasseurs et que le spectacle était du plus bel effet.

Notre petite cité lémanique vient de se distinguer dans l'organisation impeccable de ce 1er festival qui laissera le meilleur souvenir dans tous les cœurs.

Bravos et compliments à tous ceux qui contribuèrent à son succès : membres des différents comités, commissaires, demoiselles d'honneur, aux municipalités et autorités franco-suisses, à M. Dupuis, chef de la fanfare, à M. Antoine Cachat, président des « Deux Républiques », à M. Marcel Cachat, président des Combattants, aux hôteliers Emery et Borcard tenanciers de la cantine.

Un bal qui dura jusqu'à l'aube termina joyeusement ce 18me festival qui laissera à tous, sans incidents, un inoubliable souvenir.

R. B.

## Le vieux „Simplon"

De la « Tribune de Lausanne » :

Un événement sensationnel, qu'on nous annonçait déjà il y a quelques semaines sur le pont du « Major Davel », s'est produit samedi dernier : le vieux « Simplon » est allé rejoindre — plus ou moins volontairement — dans le fond du lac son confrère le « Rhône » qui était descendu forcé par les tragiques circonstances que l'on sait en novembre 1883. Nous l'avons connu dans nos jeunes années, ce vétéran qui, retiré de la vie active, hospitalisait les Bureaux de la Compagnie, bien ancré dans un des ports de Genève. Après cette seconde activité honorable, le voilà qui fait place à la « France », autre bateau fatigué de naviguer, et sur lequel nous avons fait des courses il n'y a pas si longtemps encore.

Revenant au vieux « Simplon », notre souvenir, sans remonter au temps où il fut jeté fringant à l'eau sous le nom d'« Aigle No 1 », nous le revoyons, massif, arriver de Vevey à Ouchy, lentement, posément, ses palettes faisant résonner les tambours : p'lon, p'lon, p'lon, et gagnant Genève par la côte de Savoie, sans jamais passer par la côte suisse. C'est que ce bateau, avec l'« Italie », faisait partie d'une compagnie spéciale, celle dite d'Italie, et dont le siège était à Sion, avec comme président, M. de Muralt.

Un jour, — c'était dans la première semaine de septembre 1867 — l'« Aigle No II » (connu couramment alors sous le nom d'« Aigle »), qui appartenait à la Compagnie des bateaux réunis, fut loué par le comité du Congrès universel de la paix, qui siégeait à Genève, pour y transporter le général Garibaldi. On fondait beaucoup d'espoir sur la participation du chef des Chemises rouges. Il arriva un jour en retard à Villeneuve. A cette époque, c'était toute une affaire, paraît-il, pour organiser un bateau spécial. Le fait est que l'« Aigle » n'étant plus disponible, on s'adressa à l'administration du « Simplon » qui, pour un motif resté toujours un peu dans les brumes du Rhône, refusa. On prétendit que la police française y était pour quelque chose. Force fut d'emprunter la ligne du chemin de fer. On alla chercher Garibaldi à l'hôtel Byron, où il fut reçu par Etienne Arago, Edgar Quinet et d'autres. A Genève, il développa son programme : « Toutes les nations sont sœurs... La guerre entre elles est impossible... » Et de fait, une feuille... éphémère, les « Etats-Unis d'Europe », parut à Berne.

Sauf erreur, le bateau à vapeur dont parle Rodolphe Töpffer dans ses « Voyages en Zig-zag », est précisément celui qui devenait le vénérable « Simplon » noyé techniquement.

## Accidents

Hier matin, le camion de M. O., Granges, de Fully, se rendait de Martigny à Saxon, chercher des marchandises. A côté du conducteur avait pris place M. A. Vouilloz, qui devait aussi se rendre dans cette localité.

Un peu avant d'arriver à Saxon, le chauffeur avait de la peine à maîtriser sa machine qui décrivait des S. Bientôt elle fit un formidable tête à queue et fut projetée dans le canal qui borde la route. Les occupants, qui étaient enfermés dans la cabine, réussirent, non sans effort, à se tirer de leur fâcheuse position.

M. le Dr Broccard, de Martigny, fut sur les lieux après quelques minutes ; il prodigua ses soins aux blessés, qui se tireront d'affaire à bon compte. C'est par un pur hasard qu'ils ont échappé à la mort. Ajoutons que le camion est hors d'usage.

* * *

Un citoyen de Conthey, M. Louis Rapillard, rentrait, dimanche soir, du Festival de Savièse, en passant par la vallée de la Morge. Il faisait nuit. Arrivé au lieu dit « Le Tunnel », il quitta la route et tomba si malencontreusement d'un haut mur qu'il se brisa les deux jambes. A ses cris des passants accoururent et lui prodiguèrent leurs soins en attendant le médecin qui fit transporter le blessé dans une clinique de Sion.

* * *

Une jeune fille de Sion, Mlle Blanche D. a été victime, dimanche soir, d'une collision entre un automobiliste et un motocycliste. Se trouvant en effet à proximité des véhicules au moment de la collision, elle fut violemment projetée contre un mur et grièvement blessée au front et à la poitrine.

## La Croix-Rouge suisse à Sierre

Samedi et dimanche, la Croix-Rouge suisse a tenu son Assemblée générale à Sierre. C'est la première fois que pareil honneur était fait au Valais. La section locale, présidée par M. le Dr Gentinetta, avait fort bien organisé la manifestation avec le concours de toute la population. La cité du soleil s'était faite plus jolie et plus aimable encore qu'à l'ordinaire pour accueillir les 170 personnes que la circonstance amenait dans ses murs.

Le samedi, elles prirent un vif intérêt à l'exposition d'œuvres des peintres Bille Mathey et Olsommer, ainsi qu'à la visite du Parc et du château Mercier, des laminoirs d'aluminium et de l'hôpital du district.

Et, le soir, la «Chanson Valaisanne» — une révélation pour beaucoup — fit passer à nos hôtes de délicieux instants.

Dimanche matin, au Casino, assemblée générale ; rapports, comptes, budget furent adoptés. Entrent comme membres de la direction MM. le colonel Bircher, Aarau ; professeur Bahren, Lucerne ; professeur Merz, Berthoud ; colonel Guisan, Lausanne ; Dr Ischer, Berne ; Dr de Reynier, Colombier.

L'apéritif „LUY" tonique et digestif

## RADIO-PROGRAMME

**Mercredi 29 mai.** — 12 h. 30 Dernières nouvelles. 12 h. 40 Gramo-concert. 16 h. 30 Concert. 18 h. Musique légère. 18 h. 40 Considérations sur l'élevage et le commerce des chiens. 19 h. Rondes et chansons. 19 h. 20 Les industries suisses au XIXme siècle. 19 h. 40 Radio-chronique. 20 h. Présentation d'œuvres de musique contemporaine. 20 h. 20 Introduction au concert du Cercle J.-S. Bach. 20 h. 30 Quatorzième audition du Cercle Jean-Sébastien Bach, de Genève. 21 h. 15 Pendant l'entr'acte : Dernières nouvelles.

**AVIS. — La suite de notre feuilleton se trouve au bas de la quatrième page.**

# L'article unique des Pleins Pouvoirs

## Un drame dans un hospice — Inondation catastrophique — Les crédits militaires en Suisse

M. le Dr Ischer fit une conférence sur le développement de la Croix-Rouge depuis la guerre.

A la fin de la séance, la Gérondine. harmonie municipale, donna un joli concert dans le jardin du Casino.

Le banquet réunit 175 convives à l'hôtel Bellevue. Plusieurs personnes prirent la parole : M. A. von Schnetpess, président central de la Croix-Rouge, Mlle Trussel, présidente de la Société d'utilité publique des femmes suisses, alerte malgré ses 81 ans, le colonel de Marval ; M. Troillet, conseiller d'Etat, remercia sincèrement, au nom du Valais, la Croix-Rouge suisse, toujours prête à porter secours aux victimes des incendies et autres calamités ; M. Bonvin, président de Sierre, rappela que la section de Sierre de la Croix-Rouge, à ses débuts, accourut à Nax lors de l'effondrement du toit de l'église, qui fit une trentaine de victimes et plusieurs blessés.

L'après-midi les congressistes se rendirent à Montana où tout en dégustant un vin d'honneur offert par l'Etat ils s'emplirent les yeux et la mémoire d'un paysage incomparable.

## Incendie de forêts

Un incendie de forêts s'est déclaré près de Grône. Le feu a éclaté dans la plaine, mis par un garçon simple d'esprit à des brindilles et déchets de bois, provenant d'une coupe de bois récente faite par la Cure de Grône dans une forêt lui appartenant.

Activé par un fort vent, le feu prit rapidement de grandes proportions et partit à l'assaut de la forêt, sur une largeur de près de cent mètres et sur une hauteur de plus de 1000 mètres.

Les hommes de Grône montèrent en toute hâte afin d'arrêter les progrès du sinistre et creusèrent de larges tranchées sur les flancs de la montagne. La lutte dura toute la nuit et ce n'est qu'au matin que les flammes purent être enfin maîtrisées.

Les dégâts sont considérables ; les forêts incendiées appartiennent à la Cure de Grône et à la Bourgeoisie de Nax.

### Dictons de juin

La pluie de saint Médard peut durer quarante jours, à moins que saint Barnabé ne vienne tout raccommoder.

Ciel de sainte Marguerite (10) boudeur, foin mal sec et sans saveur.

Arc-en-ciel du soir fait beau temps prévoir.

Lune rousse en se levant annonce le beau temps.

Rouge soirée, grise matinée, belle journée.

Pluie de saint Jean dure longtemps.

Quand la lune se fait dans l'eau, deux jours après on a le beau.

Serein d'hiver, pluie d'été, ne font jamais pauvreté.

Si le mois de juin est beau, le paysan se réjouit mais, la pluie lui suggère d'amères réflexions. Dès le 8 il se dit :

S'il pleut le jour de saint Médard, le quart des biens est au hasard ou est réduit d'un quart.

S'il pleut le jour de la Trinité, il pleut tous les dimanches de l'année.

Puis vient la St-Jean qui donne lieu à de nombreux proverbes :

Pluie de saint Jean enlève myrtilles, noisettes et glands.

S'il pleut la veille de la St Pierre, la vinée est réduite au tiers.

Saint Pierre et saint Paul pluvieux, pour trente jours sont dangereux.

En résumé, juin pluvieux vide celliers et greniers.

## LES CONFÉRENCES

Le parti conservateur du district de Sierre organise les conférences suivantes au sujet de l'initiative de crise :

**Chippis,** le 29 mai, à 20 h. 30.
**Granges,** le 29 mai, à 20 h. 30.
**Lens,** le 30 mai, à la sortie des offices divins.
**Montana-Village,** le 30 mai, à la sortie des offices divins.
**Miège,** le 31 mai, à 20 h. 30.
**Ollon,** le 30 mai, à la sortie des offices divins.
**Sierre,** le 31 mai, à 20 h. 30.
**Vissoie,** le 30 mai, à la sortie des offices divins.
**Venthône,** le 29 mai, à 20 h. 30.

### M. Berra parlera à Leytron

Nos électeurs auront, dimanche 2 juin, à se prononcer sur la fameuse initiative de crise. Nous sommes donc à la veille d'une grave consultation populaire dont dépendra l'avenir de notre pays.

A cette occasion, les jeunes conservateurs de Leytron, ont fait appel à M. Berra député au Grand Conseil genevois, pour une conférence publique et gratuite qui sera donnée dans la grande salle du Cercle, demain, jour de l'Ascension, à 14 h. 15.

Tous les citoyens de la commune, les jeunes surtout auxquels nous adressons un appel chaleureux, se rendront en masse pour entendre le distingué conférencier nous entretenir sur la fameuse initiative de crise. Vous ferez à M. Berra l'honneur d'une salle comble. Vous viendrez exprimer à ce magistrat courageux et clairvoyant votre attachement et votre admiration.

L. M.

* * *

Le parti conservateur de la commune de Sion est convoqué en assemblée générale au Théâtre de Sion, le jeudi 30 mai courant, jour de l'Ascension, à vingt heures et demie pour examen et discussion de l'initiative de crise, objet de la votation populaire du 2 juin prochain.

Vu l'importance de la question, les adhérents au parti sont invités à assister en nombre à cette réunion.

Orateurs inscrits : MM. Jos. Escher, conseiller d'Etat ; Jos. Kuntschen, président de la ville.

Le comité du parti.

### Chez les maîtres-cordonniers

Les maîtres-cordonniers du Valais se sont réunis dimanche dernier en assemblée à l'Hôtel du Grand St-Bernard, à Martigny.

Après avoir entendu un exposé sur le but de l'Association, les représentants de toutes les parties de cette région ont fondé la « Société des maîtres-cordonniers du Valais romand ».

### Exequatur

Le Conseil fédéral a accordé l'exequatur à M. Colin Alexander Edouard, nommé consul de carrière de Grande-Bretagne à Genève avec juridiction sur les cantons de Genève, Valais et Fribourg en remplacement de M. Patteson, appelé à d'autres fonctions.

**MARTIGNY. — « Angèle » à l'Etoile.** — (Comm.) — Enfin le public de Martigny et environs est satisfait. Il va pouvoir assister à la projection du nouveau chef-d'œuvre de Marcel Pagnol : « Angèle ».

Aucun mot, aucune phrase... Rien n'est assez fort pour décrire la beauté de cette passionnante histoire du Midi.

Après « Marius », « Fanny », voici « Angèle », avec Orane Demazis (Fanny), le grand comique français Fernandel et Jean Servais.

Le public de Lausanne et Genève a ratifié le jugement des critiques, puisque ce film a dû être présenté pendant 13 semaines consécutives dans les 2 villes, (soit plus de 410 représentations).

« Angèle » commencera sa carrière à l'Etoile mercredi soir, veille de l'Ascension. Jeudi, Ascension, matinée à 15 h. 15 et soirée à 20 h. 30.

**MONTHEY. — La soirée de l'Ascension.** — Nous rappelons au public montheysan que l'Action catholique de la Jeunesse féminine donnera en la fête de l'Ascension « Le Mystère des Saints-Dormants », scène moyennageuse d'une profonde et fine psychologie où les sentiments les plus variés s'adressent à la fois au cœur et à l'imagination. Les personnes avides d'émotion saines et de divertissements chrétiens ne manqueront pas l'occasion de venir applaudir nos jeunes actrices.

« Les compliments de Normandie », saynète comique, porteront au summum la note gaie de la soirée.

Que personne n'oublie la magnifique soirée de l'Ascension. C'est du beau et bon théâtre.

**VOUVRY. — Association des Oeuvres paroissiales.** — (Corr.) — Cette Association, fondée en 1926, dans la pensée d'assurer la vitalité des organisations catholiques en mettant à leur disposition son local avec salle de théâtre et de réunion et en prenant sous son patronage les Oeuvres religieuses de la paroisse, comme tant d'autres associations similaires, a besoin du concours et du soutien de ses amis pour lui permettre de continuer l'œuvre qu'elle a entreprise.

Aussi s'adresse-t-elle aujourd'hui en toute confiance à la population de Vouvry. A ses amis du district de Monthey et environs en les invitant à venir nombreux jeudi, jour de l'Ascension, lui apporter à la fois leurs sympathies, et leur généreux concours. Elle organise à ce sujet une kermesse qui s'ouvrira dès 1 h. de l'après-midi, devant le Bâtiment des Oeuvres paroissiales. La générosité des membres s'est manifestée sous la forme de lots nombreux, variés, et divers. Des choses mignonnes et utiles ont été confectionnées par les soins des Enfants de Marie et de l'Action catholique féminine. Tout a été mis en œuvre pour assurer le succès de cette fête. Rien ne manquera, cantine et match aux quilles pour les amis de ce jeu avec de beaux lots en argent et en nature.

Un grand concert sera donné dans l'après-midi par la musique l'Espérance de Vionnaz qui s'est toujours montrée une collaboratrice fidèle et dévouée de l'A. P. de Vouvry. De tous côtés, des amis nombreux viendront fraterniser dans un élan de cœur et se retrouver dans une atmosphère chrétienne apportant ainsi à l'œuvre commune l'obole de leur bourse et le réconfort de leur présence.

Le Comité des Oeuvres.

Cuénod
le chauffage au mazout parfait
OLEO
ATELIER
H. CUENOD à Châtelaine - GENEVE

# Notre Service télégraphique et téléphonique

## Un drame dans un hospice

COIRE, 28 mai. (Ag.) — Un pensionnaire de l'hospice des pauvres de Bonaduz, nommé Lerch, a tenté d'enfoncer la porte de la chambre à coucher de l'administrateur de l'établissement, en menaçant celui-ci. L'administrateur, devant les menaces du forcené, tira plusieurs coups de revolver en l'air dont l'un atteignit Lerch au coup et à la poitrine. La police fut aussitôt avisée. Lerch qui était armé d'une hache, fut transporté à l'hôpital. Sa blessure ne met pas sa vie en danger.

## INONDATION CATASTROPHIQUE

AMIENS, 28 mai. (Havas)). — Un violent orage s'est déchaîné sur Amiens et ses environs lundi dans la soirée. Les habitants furent bientôt cernés chez eux et durent gagner les étages supérieurs car l'eau atteignait, en certains endroits, deux mètres de hauteur. De même, le camp de tir de la garnison fut envahi et recouvert bientôt de 2 à 3 mètres d'eau. Aussi est-on très inquiet sur le sort de jeunes gens qui se trouvaient encore sur le champ de tir lundi. La voie d'Amiens à Rouen est coupée par les eaux. Les sapeurs-pompiers d'Amiens ont dû procéder au sauvetage de plusieurs habitants de Renoncourt. A trois heures du matin, l'inondation du quartier bas de Renoncourt prend l'allure d'une véritable catastrophe. De nombreuses personnes ont dû se réfugier sur les toits et les pompiers et les soldats de la garnison tentent de les sauver en barque. Le sauvetage est d'autant plus difficile qu'il doit s'opérer dans l'obscurité complète et sous un épais brouillard. Le champ de tir du Fond de Grâce, une vaste cuvette, est sous les eaux et on craint que cinq soldats qui s'y trouvaient ne soient noyés. De même, des personnes voyageant sur les routes coupées par les eaux sont peut-être en péril.

Il semble que l'orage ne soit pas la cause de l'inondation mais comme on l'a pensé tout de suite, la rupture d'une poche d'eau souterraine qui a inondé soudain les terrains bas de Renoncourt et du Fond de Grâce.

BALE, 28 mai. — Pendant la nuit de lundi à mardi un orage d'une exceptionnelle violence s'est abattu sur Bâle et environs. L'orage a duré de 8 heures à 1 heure de la nuit presque sans interruption. La pluie diluvienne a transformé en peu de temps les rues en véritables torrents. Les pompiers ont dû intervenir à plusieurs reprises.

## Crise ministérielle

PRAGUE, 28 mai. — Le Conseil des ministres a décidé de démissionner.

M. Malypetr jusqu'ici président du conseil, a été chargé par le président de la République de constituer le nouveau cabinet.

## La chasse au Tribunal

LAUSANNE, 28 mai. (Ag.) — Par un décret déclaré urgent, le Grand Conseil st-gallois a voté le 24 janvier 1935 des dispositions provisoires pour l'assainissement des finances cantonales. Entre autres mesures ce décret prévoyait pour les communes la faculté, et dans certains cas l'obligation, de substituer le système de la chasse affermée au système de la chasse ouverte à tous moyennant un permis. Deux recours de droit public ont été adressés au Tribunal fédéral contre cette disposition. Les recourants soutenaient qu'une modification aussi radicale ne pouvait être apportée au régime de la chasse si ce n'était par la voie ordinaire de la législation et que par conséquent le décret devait être partiellement annulé comme anticonstitutionnel. Le Tribunal fédéral a rejeté ces deux recours.

## La demande des pleins pouvoirs devant la Chambre française

PARIS, 28 mai. (Havas). — Avant l'ouverture de la séance de rentrée les tribunes sont abondamment garnies. A 15 h. 35 le président Bouisson ouvre la séance et donne la parole au ministre des finances. M. Blum demande la parole.

La procédure de discussion immédiate dont le gouvernement se propose de demander le bénéfice pour son projet de pleins pouvoirs permettra d'engager le débat dès jeudi, la Chambre devant siéger exceptionnellement le jour de l'Ascension, aussitôt après la publication au « Journal officiel » du rapport de la commission des finances. M. F. Laurent a déposé au début de l'après-midi une demande d'interpellation analogue à celle de M. Blum et comportant également une demande de discussion immédiate de manière à être en mesure de répondre au président du groupe socialiste s'il proposait à la Chambre de décider dès ce soir, grâce à la discussion immédiate, l'ouverture d'un large débat sur les pleins pouvoirs qui ne devrait normalement commencer que jeudi.

### *L'article unique*

L'article unique du projet de loi tendant à obtenir du Parlement une délégation de pouvoirs est ainsi conçu :

« Le Sénat et la Chambre des députés délèguent au gouvernement le pouvoir de prendre jusqu'au 31 décembre 1935 toutes dispositions ayant force de loi propres à réaliser l'assainissement des finances publiques, le redressement de l'activité économique, la défense du crédit public et le maintien de la monnaie. Ces décrets, pris en conseil des ministres, seront soumis à la ratification des Chambres avant le 31 juillet 1936. »

### *La Banque de France augmente son taux d'escompte*

PARIS, 28 mai. (Havas). — La Banque de France a décidé d'élever le taux de son escompte de 4 à 6 %, le taux des avances sur lingots de 5 ½ à 7 %, le taux des avances sur titres de 4 ½ à 6 ½ % et le taux des avances à 30 jours de 4 % à 6 %.

PARIS, 28 mai. (Havas). — On communique la note suivante : le gouvernement a procédé de nouveau à un minutieux examen de la situation monétaire et financière du pays. Il affirme que dans l'ordre technique cette situation ne présente aucun élément qui puisse mettre en péril la monnaie. La difficulté actuelle est créée par un brusque et violent assaut de la spéculation. Le gouvernement montre sa volonté de la briser en proposant au parlement les mesures indispensables. Résolument hostile à la dévaluation, il fait appel au concours de tous les français pour défendre avec lui la monnaie nationale.

## Crédits militaires

BERNE, 28 mai. (Ag.) — Le Conseil fédéral soumet à l'Assemblée fédérale un message et projet d'arrêté concernant les crédits nécessaires à l'acquisition du matériel de guerre en 1936 et les indemnités à payer par la Confédération aux cantons en 1936 pour l'équipement des recrues.

Contrairement aux budgets antérieurs, il est prévu pour 1936 l'acquisition d'effets d'habillement et d'équipement personnel pour les besoins de toute une année, ce qui explique l'augmentation que présente le projet du budget comparativement à celui de l'année dernière. Le projet de budget prévoit un total de crédits de fr. 20,078,808. Les postes principaux sont : l'habillement des recrues, les vareuses d'exercice, les habits de travail pour troupes spéciales, etc. 4,95 millions, l'achat et la remise à neuf des armes, 2,86 millions, l'équipement personnel 2,3 millions et pour le matériel de corps et d'école, 9,53 millions.

Les indemnités à payer par la Confédération aux cantons sont fixées provisoirement d'après un tableau spécial et le département militaire est autorisé à modifier le tarif suivant les circonstances.

Le tonique « DADA », le fortifiant idéal après la grippe.
Pharmacie Centrale. Ed. Lovey, Martigny

## Les victimes de la malaria

COLOMBO, 28 mai. — Le nombre total des victimes de la malaria est maintenant de 82,637. Bien que généralement considérée comme sur son déclin l'épidémie s'est étendue aux régions élevées du centre de l'île où elle fait de sérieux ravages parmi les indigènes travaillant dans les plantations de thé et de caoutchouc.

## Acquitté

MILAN, 28 mai. (Ag.) — La cour d'appel de Milan a acquitté totalement M. Rocco Bricchi, directeur de la S. A. des transports Zust et Bachmeier, de Milan, qui était accusé de s'être servi de formulaires des chemins de fer pour débiter une entreprise de montants qui, en réalité, n'avaient pas été versés aux chemins de fer. L'an dernier, la cour pénale de Milan avait condamné M. Bricchi, pour usage de faux à un an, deux mois et 4 jours d'emprisonnement et à 700 lires d'amende. M. Bricchi recourut contre cette sentence. La cour d'appel a annulé celle-ci en déclarant que M. Bricchi était complètement innocent des faits qui lui étaient reprochés.

## Le problème des C. F. F.

BERNE, 28 mai. (Ag.) — La commission des chemins de fer fédéraux du Conseil des Etats s'est réunie à Berne les 27 et 28 mai sous la présidence de M. Fricker d'Argovie, pour examiner le rapport de gestion et les comptes de 1934. La commission n'a encore pris aucune décision, la priorité, sur cet objet, appartenant au Conseil national. M. Pilet, conseiller fédéral, et M. Schrafl, président de la direction générale des C. F. F., assistaient aux délibérations de la commission lesquelles ont porté surtout sur la situation créée par le rejet de la loi sur la répartition du trafic. A son abis, il ne s'agit pas d'engager une lutte acerbe entre la route et le rail, mais d'utiliser les possibilités de concurrence qu'ont les C. F. F. Diverses modifications devront intervenir. La commission pense qu'un programme d'économies devra être appliqué avec énergie, que le budget des constructions devra être abaissé, que des modifications devront être apportées dans l'organisation et que la réduction du personnel devra être poursuivie dans la mesure où le permet la sécurité du trafic.

## Le cumul chez les fonctionnaires

GENEVE, 28 mai. (Ag.) — Dans sa séance de mardi le Conseil d'Etat a pris un arrêté aux termes duquel tout employé ou fonctionnaire cantonal qui en dehors de ses fonctions officielles exerce une activité ou une charge rémunératrice est tenu de l'annoncer au Conseil d'Etat jusqu'au 30 juin 1935. Cette déclaration est obligatoire. Chaque cas sera l'objet d'un examen particulier et d'une décision du Conseil d'Etat.

# LES SPORTS

## Le match Vaud-Valais

Nous voici à quelques heures de cette manifestation annuelle, laquelle obtient toujours un légitime succès.

Les meilleurs éléments de Montreux, La Tour et Villeneuve, d'une part, les hommes de Monthey, Sion, Sierre, Martigny, d'autre part se livreront certes, une bataille acharnée.

Voici le programme de la journée :
à 13 h. 15 : Monthey II-St-Maurice
à 15 h. : Vaud-Valais
à 16 h. 30 : Monthey Juniors-Martigny Juniors (match décisif pour le titre de champion de groupe).

Tous à Monthey demain, jour de l'Ascension.

†

Monsieur et Madame **Raoul CHASTONAY** et famille, à Martigny-Bourg, remercient bien sincèrement les sociétés et toutes les personnes qui ont pris part au deuil cruel qui vient de les frapper.

## La Guerre en Valais

**Entreprise générale de désinfection**

Destruction radicale et complète des punaises et de leurs œufs en 6 heures, par les nouveaux gaz (sans danger). Ingrédients spéciaux pour détruire les fourmis, cafards, mites.

**Débarrassez-vous de tous ces insectes nuisibles à la santé !**

La maison possède les étuves pour désinfecter literie et lingerie après maladie et décès. Prix raisonnables. Travail consciencieux. Toute opération est garantie. Demander devis. **Désinfection SOLIOZ, Chippis.** Téléphone 51.180.

## Démolition Ruelle du Grand-Pont, Lausanne

à vendre : portes, fenêtres bois dur, portes de balcons.

S'adresser sur place. **Contini,** entrepreneur, **Bellevaux-Lausanne.** Téléphone 32.565.

## CINEMA ETOILE - MARTIGNY

**Dès mercredi 29 mai** (veille de l'Ascension)
Jeudi (Ascension) matinée et soirée

## ANGÈLE

Aucun mot... Aucune phrase... Rien ! n'est assez fort pour décrire la beauté de cette passionnante histoire du Midi, chef-d'œuvre de MARCEL PAGNOL ! «FANNY» fut un grand succès ! «ANGELE» sera un triomphe

Pour notre clientèle de la campagne : **2 matinées à 15 h. 15.** Jeudi (Ascension) et dimanche 2 juin (à l'arrivée des trains)

On demande pour la saison d'été une

## sommelière

connaissant bien le service, de préférence parlant français et allemand. Inutile de se présenter sans de bonnes références.

S'adresser par écrit au Nouvelliste sous S. 726.

## Vacances

Institutrice est demandée au pair auprès d'une fillette, dans hôtel de montagne.

S'adresser au Nouvelliste sous M. 725.

On demande

## jeune fille

pour servir au café et à l'occasion aider au ménage. Entrée de suite.

S'adresser au Nouvelliste par écrit sous G. 722.

## Jeune fille

propre et active, sachant un peu cuire, est demandée de suite, comme fille de cuisine.

Hôtel de ville, Bex.

Imprimerie Rhodanique

## Forts PLANTONS repiqués

Tomates 0.50 dz., céleri 0.25, choux-fleurs 0.30; non repiqués, choux print. fr. 1.— le cent, choux-fleurs 1.50, salades et laitues 0.80, poireaux 0.70, choux de Bruxelles 0.20 la dz., bettes à côtes, carottes rouges à salade 0.15. Zinia, reine-marguerite 0.30, œillets fleuris 0.25 la touffe.

ZEITER, St-Maurice.

A vendre à Ollon

## MAISON D'HABITATION

de 2 logements, avec une petite grange, écurie et étable à porcs, ainsi que vigne et plantages.

A la même adresse, on vendrait

**quatre PORCS**

de 6 à 8 tours. S'adr. à Benj. Mottier, St-Triphon-Gare.

## A vendre

**plusieurs chars,** toutes dimensions, ainsi que tout un lot de matériel de transports, pour cause de liquidation, chez Lucien Brunner, auto-transports, La Tour-de-Peilz.

## Jeune FILLE

forte et habituée aux travaux de la campagne, est demandée par maraîcher.

S'adresser à Jean CUDET, Troinex-Genève.

## Villa locative

3 appartements, tout confort, jardin, à vendre.

Faire offres à M. Bouclainville, En Chaponneyres sur Vevey.

**MAYENS DE SION**

## Chalet neuf

**meublé à louer**

alt. 1300 m., route à 10 minutes, eau chaude, salle de bains, électricité, téléphone, 8 chambres, 8 lits, etc., 2 cuisines, véranda, convenant éventuellement pour 2 ménages.

Pour visiter, s'adresser à Mme Vve Pitteloud, poste, Agettes s. Sion. Tél. 22

## Grande occasion

J'offre

## salami de Milan

très bon et de 1re qualité, à manger cru, à **fr. 3.—** le kg.

**Salametti extra** à fr. 3.— le kg. Dès 10 kg. et plus franco de port.

**Charcuterie**
**Mornico Francesco - Bellinzona**
Tél. 3.89

## TRANSPORTS

Pour tous transports aux meilleures conditions adressez-vous à la Maison

**FELLEY, à Saxon**
Tél. 62.312

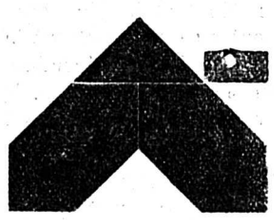

**Vous qui aimez pour votre bureau, votre commerce ou votre étude des imprimés de bon goût tout en étant modernes, une seule commande à l'**

**IMPRIMERIE RHODANIQUE ST-MAURICE**

**vous convaincra que ses ateliers sont à même de vous donner toute satisfaction**

## Salle de l'Hôtel de la Gare - Monthey

Jeudi 30 mai, à 14 h. 30 et 20 h. 30

## Représentations théâtrales

par l'**Action catholique** de la Jeunesse féminine

**Le Mystère des Saints-Dormants**

et **Les Compliments de Normandie**

Entrées : Fr. 1.50 et 1.— ; Enfants 30 ct.

## Négligence

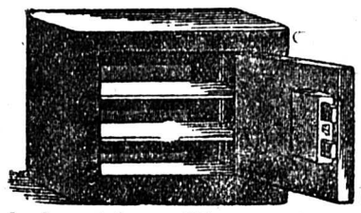

Nous attirons l'attention sur les avantages qu'offrent les

**COFFRES-FORTS et cassettes incombustibles**

de la maison **François Tauxe,** fabricant de coffres-forts, à Malley, **Lausanne.**

Hors concour aux Expositions cantonales de Sion et Sierre 1-236

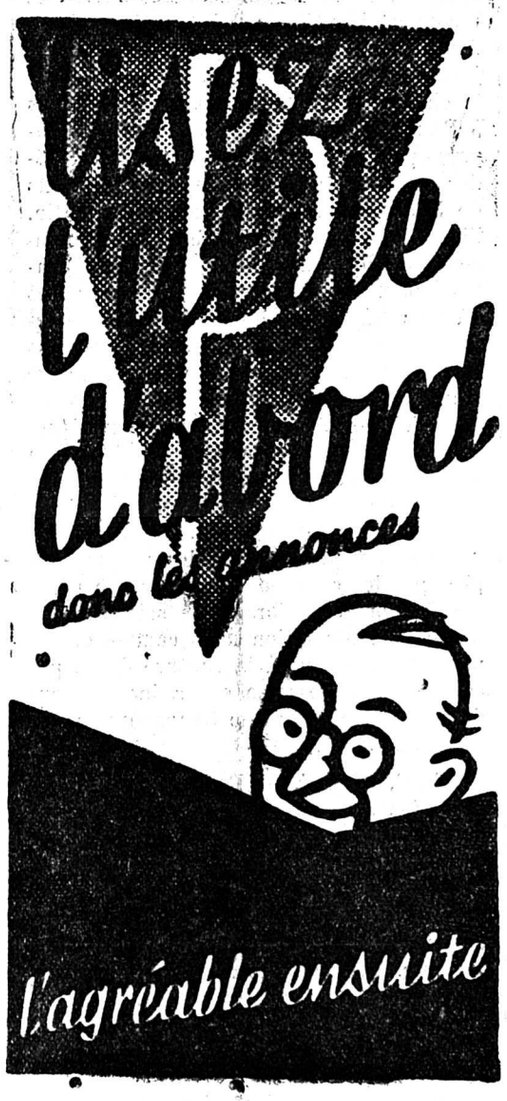

## Notre pain quotidien

et une tasse de café au lait pour le déjeuner - c'est la vieille coutume de chez nous et de la moitié du monde. Rien d'étonnant à cela, car

**le café ne lasse jamais!**

Et le meilleur que l'on puisse trouver est celui préparé avec de la FRANCK-AROME qui lui donne une finesse sans pareille.

## FRANCK AROME

**l'aide secret de la ménagère**

## Le blé vert, un des meilleurs fruits du sol,

possède une saveur incomparable ; servi sous forme de potage Knorr, il a une finesse de goût qui flatte le palais de la manière la plus agréable. — Une surprise pour celui qui goûte ce potage pour la première fois, un délice pour qui le connaît déjà !

1 saucisse = 6-7 assiettes de potage : 30-35 Cts, suivant la sorte !

Depuis plus de cinquante ans,

**le potage *Knorr* est un bon potage !**

## Radio-TELEFUNKEN

*la marque suisse qui s'impose*

***Le NOUVELLISTE est le meilleur organe de publicité du Valais***

# Tel est l'avantage du CAFÉ HAG: il stimule, mais n'excite pas


17 FEUILLETON du NOUVELLISTE

# LA PRISON DORÉE

CHAPITRE VII

Car je peux tendre l'oreille, je ne me trompe pas et ne suis le jouet d'aucune illusion.

En français, c'est en français et dans le français le plus pur que s'exprime la personne inconnue dont la voix seule arrive jusqu'à moi, voix toute proche qui semble venir de la pièce contiguë à la mienne.

Mon émotion est telle que je ne me rends même pas compte des paroles que j'entends.

Cela me paraît être une romance assez langoureuse, un peu triste même, qui m'est d'ailleurs totalement inconnue.

D'un bond je suis debout et je marche rapidement vers la lourde portière de brocart que je soulève lentement.

Derrière cette tenture, il n'y a pas de porte.

L'ouverture qu'elle cachait donne directement sur une sorte de large et long couloir éclairé par de massives torchères d'argent d'où tombe une clarté opaline et très douce.

A peine y ai-je plongé mon regard qu'un cri étouffé m'échappe, cri de surprise et de joie.

Farg, Ralph et Dan sont là.

Debout, comme moi, au seuil de ce qui est certainement leur chambre respective, ils sont immobilisés et écoutent, attirés comme je le fus moi-même par le charme et la douceur de cette voix étrange et singulièrement prenante.

Le doigt sur les lèvres, Farg me fait signe de ne pas parler, de ne pas bouger.

Recommandation inutile.

Et nous écoutons, véritablement pris par le charme puissant qui se dégage de cette musique et de ce chant qui a quelque chose d'étrange et de poignant à la fois.

Et nous restons là silencieux, rêveurs, attendant quelque nouvelle manifestation charmeuse et caressante.

Mais nous n'entendons plus rien et notre attente est vaine.

Farg nous fait alors signe de le rejoindre.

Tout de suite il secoue l'enchantement et nous ramène au sentiment vrai de notre situation.

Certes cette musique et cette voix suave lui plurent infiniment. Certes il est aussi surpris que moi d'avoir entendu la chanteuse s'exprimer en français mais, le charme rompu, il entend rentrer dans la réalité et n'en a que plus de désir d'éclairer le mystère qui plane autour de nous.

Evidemment nous sommes libres et nos jours ne sont pas encore menacés, mais ce n'est pas sans raison que l'on s'empara de nos personnes et les attentions, que l'on semble avoir pour nous indiquent que l'on entend nous capter par la douceur avant peut-être d'employer la violence.

— Satiambo, nous n'en doutons plus, déclare Farg, savait en s'embarquant où il nous conduisait et pourquoi il nous y conduisait. Or ce « pourquoi », j'ai hâte, comme vous, de le connaître.

— Le plus tôt sera le mieux, dit Dan.

— C'est également mon avis, dis-je.

— Et le mien, appuie Ralph. Cette prison dorée est tout de même une prison et si je dois y demeurer en sacrifiant ma liberté à venir, elle me paraîtra aussi atroce qu'un véritable cachot.

C'est d'ailleurs notre opinion à tous.

Mais Ralph ajoute résolu :

— En attendant de savoir au juste de quoi il retourne nous allons, si vous le voulez bien, profiter de la liberté qui nous est laissée pour visiter les lieux. Nos chambres sont parfaites. Nous allons nous rendre compte si l'extérieur les égale.

Ce disant il sont son revolver, qu'on lui laissa à lui aussi, et le glisse dans la poche droite de son vêtement, à portée de sa main.

Sans un mot, Dan à qui Farg rendit le sien, et moi, l'imitons.

— Voilà un couloir qui semble nous inviter à le suivre, reprend le lieutenant. J'ouvre la marche. Venez.

Et résolument nous nous mettons en route.

Aucun besoin d'étouffer le bruit de nos pas, le sol étant recouvert, comme dans nos chambres, d'épais tapis feutrés.

Il règne dans ce couloir une température infiniment douce mais certainement artificielle.

Un mélange curieux d'encens et de rose rôde autour de nous.

Le silence le plus complet nous environne.

Le couloir que nous suivons peut avoir une trentaine de mètres tout au plus. Une lourde et merveilleuse draperie en ferme l'extrémité opposée à nos chambres.

Lorsque nous l'atteignons, nous nous arrêtons un moment et nous nous regardons.

La même pensée occupe évidemment notre esprit, la même curiosité nous tient.

Lorsque Ralph aura soulevé la tenture pour nous livrer passage, qu'allons-nous trouver de l'autre côté ?

Allons-nous enfin voir des visages humains, allons-nous trouver devant nous ces hommes étranges, ces êtres supérieurs que Farg nous fit pressentir, les maîtres de ces pics grandioses, sauvages et inconnus ?

Peut-être. Nous le souhaitons en tout cas.

Et, pour si grande que soit notre volonté de calme et de sang-froid, nous ne pouvons nous défendre d'une légère et fugitive émotion.

Notre attente d'ailleurs est brève.

D'un geste résolu Ralph soulève la draperie et nous passons, Farg en tête.

Non ! Nous nous trompions.

(A suivre.)